

BUREAU MÉTROPOLITAIN
SEANCE DU JEUDI 08 FÉVRIER 2024
LISTE DES DELIBERATIONS

Publié et affiché en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Métropolitain a pris les délibérations suivantes :

Désignation du secrétaire de séance : M. Laurent BAUDE

- | | | |
|--------------------|-----|---|
| M. GROUARD | n°1 | Vie institutionnelle - Approbation du procès-verbal de la séance du bureau du 21 décembre 2023

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. GROUARD | n°2 | Aménagement - Rénovation urbaine - Commune d'Orléans - ZAC Les allées de La Source - Aménagement de la venelle des Frères Chappe - Procès-verbal de remise d'ouvrages - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. TEBIBEL | n°3 | Emploi - Attribution d'une subvention à l'association BGE Terres de Loire pour le Dispositif Local d'Accompagnement Loiret - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| M. LAVIALLE | n°4 | Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole et à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, la commune d'Orléans et le C.C.A.S. d'Orléans - Approbation

ADOPTE A L'UNANIMITE |
| Mme RASTOUL | n°5 | Ressources - Modification du tableau des emplois - Approbation.

ADOPTE A L'UNANIMITE |

- Mme RASTOUL** n°6 Finances - Ligne de trésorerie eau potable 2024 - Approbation d'un contrat de 6 000 000 € à passer avec la Caisse d' Epargne Centre-Loire.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°7 Finances - S.A. H.L.M. Valloire Habitat - Construction de 10 logements collectifs locatifs sociaux en ANRU situés rue Descartes à La Chapelle-Saint-Mesmin - Garantie d'un emprunt de 966 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°8 Finances - S.A. H.L.M. VALLOIRE HABITAT - Construction de 38 logements locatifs sociaux (20 individuels et 18 collectifs) situés rue Descartes à la Chapelle Saint Mesmin - Garantie d'un emprunt de 5 051 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°9 Finances - SEM Les Résidences de l'Orléanais - Construction de 6 logements individuels locatifs sociaux situés 121 avenue Nationale à Chécy - Garantie d'un emprunt de 836 391 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- NON PARTICIPATION AU VOTE DE STEPHANE CHOUIN
- Mme RASTOUL** n°10 Finances - SA HLM VALLOIRE HABITAT - Construction en VEFA. (vente en état futur d'achèvement) de 31 logements collectifs locatifs sociaux situés rue Marc Cassier à Orléans - Garantie d'un emprunt de 2 518 565 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE
- Mme RASTOUL** n°11 Finances - SA HLM VALLOIRE HABITAT - Construction en VEFA. (vente en état futur d'achèvement) de 5 logements collectifs locatifs sociaux situés rue des Anguignis à Saint Jean le Blanc - Garantie d'un emprunt de 862 000 € à hauteur de 50 % - Approbation.
- ADOPTÉ A L'UNANIMITE